

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : METALURE L-51016 MA

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH
Guentersthal 4
91235 Hartenstein
Téléphone : +499152770
Téléfax : +499152777008
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : msds.eckart@altana.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany:
From outside US: : (001) 352-323-3500
(First call in English, response in your language is possible)
US & Canada (toll free) : 1-800-5355-053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables , Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Inflammable R10: Inflammable.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

| | | | |
|----------------------|---|-------------------------------------|---|
| Mentions de danger | : | H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| Conseils de prudence | : | Prévention: P210 | Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. |
| | | P280 | Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| | | Intervention: P370 + P378 | En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction. |
| | | P370 + P378 | En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Sable sec. |
| | | Stockage: P403 + P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| | | Élimination: P501 | Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée. |

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement | Classification (67/548/CEE) | Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) | Concentration [%] |
|--------------|---|---------------------------------|---|----------------------|
| aluminium | 7429-90-5 231-072-3 01-2119529243-45 | F; R11 | Flam. Sol. 1; H228 | >= 10 - < 20 |
| acétone | 67-64-1 200-662-2 01-2119471330-49 | F; R11 Xi; R36 R66 R67 | Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 | >= 3 - < 10 |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------------|--|-------|
| acétate de 2-méthoxypropyle | 70657-70-4 274-724-2 | R10 Repr.Cat.2; R61 Xi; R37 | Flam. Liq. 3; H226 Repr. 1B; H360D STOT SE 3; H335 | < 0,3 |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------------|--|-------|

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Amener la victime à l'air libre.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Sable sec, Poudre spéciale contre les feux métalliques

Moyens d'extinction inappropriés : poudre ABC, Dioxyde de carbone (CO₂), Eau, Mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Ne pas rincer à l'eau.

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Réaction avec l'eau en libérant un gaz extrêmement inflammable (hydrogène). Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Classe de stockage (Allemagne) : 4.1B, Matières dangereuses solides inflammables
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Mise à jour | Base |
|------------|---------|------------------------------------|------------------------|-------------|------|
| | | | | | |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

| | | | | | |
|-------------------------------------|-----------|--|----------------------------------|-------------|------------|
| acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | 108-65-6 | TWA | 50 ppm 275 mg/m ³ | 2000-06-16 | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire | | Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif | | | |
| acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | 108-65-6 | STEL | 100 ppm 550 mg/m ³ | 2000-06-16 | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire | | Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif | | | |
| acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | 108-65-6 | VME | 50 ppm 275 mg/m ³ | 2007-12-01 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes | | | |
| acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | 108-65-6 | VLCT (VLE) | 100 ppm 550 mg/m ³ | 2007-12-01 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes | | | |
| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Mise à jour | Base |
| aluminium | 7429-90-5 | VME | 10 mg/m ³ | 2012-07-01 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Valeurs limites indicatives | | | |
| aluminium | 7429-90-5 | VME (poudre) | 5 mg/m ³ | 2012-07-01 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Valeurs limites indicatives | | | |
| aluminium | 7429-90-5 | VME | 10 mg/m ³ | 2012-07-01 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Valeurs limites réglementaires contraignantes | | | |
| aluminium | 7429-90-5 | VME (Fraction alvéolaire) | 5 mg/m ³ | 2012-07-01 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Valeurs limites réglementaires contraignantes | | | |
| aluminium | 7429-90-5 | VME | 5 mg/m ³ | 2012-05-10 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Valeurs limites indicatives | | | |
| Composants | No.-CAS | Type de valeur | Paramètres de | Mise à jour | Base |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

| | | | | | |
|----------------------------|---------|---|--------------------------------------|------------|------------|
| | | (Type d'exposition) | contrôle | | |
| acétone | 67-64-1 | TWA | 500 ppm 1.210 mg/m ³ | 2000-06-16 | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire | | Indicatif | | | |
| acétone | 67-64-1 | VME | 500 ppm 1.210 mg/m ³ | 2007-12-01 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Valeurs limites réglementaires contraignantes | | | |
| acétone | 67-64-1 | VLCT (VLE) | 1.000 ppm 2.420 mg/m ³ | 2007-12-01 | FR VLE |
| Information supplémentaire | | Valeurs limites réglementaires contraignantes | | | |

DNEL:

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects
Valeur: 186 mg/kg

DNEL:

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects
Valeur: 1210 mg/m³

DNEL:

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects
Valeur: 62 mg/kg

DNEL:

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects
Valeur: 62 mg/kg

DNEL:

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects
Valeur: 200 mg/m³

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

| | | |
|-----------------------------------|---|--|
| PNEC: acétone (67-64-1) | : | Sol Valeur: 29,5 mg/kg |
| PNEC: acétone (67-64-1) | : | Eau douce Valeur: 10,6 mg/l |
| PNEC: acétone (67-64-1) | : | Sédiment d'eau douce Valeur: 30,4 mg/kg |
| PNEC: acétone (67-64-1) | : | Eau de mer Valeur: 1,06 mg/l |
| PNEC: acétone (67-64-1) | : | Sédiment marin Valeur: 3,04 mg/kg |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

| | | |
|----------------------|---|---|
| Protection des yeux | : | Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure |
| | : | Lunettes |
| Protection des mains | | |
| Matériel | : | Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle) |
| Remarques | : | L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. |
| | : | Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles |

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
 Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
 Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
 L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

- Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
 Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Eau : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : liquide
- Couleur : argent
- Odeur : caractéristique
- pH : donnée non disponible
- Point de congélation : donnée non disponible

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

| | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Point/intervalle d'ébullition | : 146 °C |
| Point d'éclair | : 39 °C |
| Masse volumique apparente | : donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : donnée non disponible |
| Auto-inflammabilité | : donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure | : donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : donnée non disponible |
| Densité | : 0,9 gcm ³ |
| Hydrosolubilité | : donnée non disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants | : donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | : donnée non disponible |
| Décomposition thermique | : donnée non disponible |
| Viscosité, dynamique | : donnée non disponible |
| Viscosité, cinématique | : donnée non disponible |
| Temps d'écoulement | : donnée non disponible |

9.2 Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres informations : donnée non disponible

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants:

7429-90-5 :

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Corrosion cutanée/irritation cutanée

donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

donnée non disponible

Cancérogénicité

donnée non disponible

Toxicity to reproduction/fertility

donnée non disponible

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

Reprod.Tox./Development/Teratogenicity

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit

Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire : donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des
déchets : 08 01 11 - déchets de peintures et vernis contenant des
solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les
fossés avec des résidus de produits chimiques ou des
emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1263

IMDG : 1263

IATA : 1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : PEINTURES

IMDG : PAINT

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

IATA : PAINT**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR** : 3**IMDG** : 3**IATA** : 3**14.4 Groupe d'emballage****ADR**

Groupe d'emballage : III

Code de classification : F1

Numéro d'identification du danger : 30

Étiquettes : 3

Code de restriction en tunnels : (D/E)

IMDG

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 3

No EMS Numéro : F-E, S-E

IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Instruction d'emballage (LQ) : Y344

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**
donnée non disponible

METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de : WGK 1 pollue faiblement l'eau
l'eau (Allemagne)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

| | |
|-----|--|
| R10 | Inflammable. |
| R11 | Facilement inflammable. |
| R36 | Irritant pour les yeux. |
| R37 | Irritant pour les voies respiratoires. |
| R61 | Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. |

Texte complet pour phrase H

| | |
|-------|--|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H228 | Matière solide inflammable. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H360D | Peut nuire au fœtus. |

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



METALURE L-51016 MA

Version 1.0

Date de révision 13.01.2014

Date d'impression 20.11.2018
